

**AFRIATECH**  
 Archivage Numérique-GED - Contrôle d'accès & Biométrie - Outsourcing  
 Web : www.afriatech.com E-mail : info@afriatech.com Tél. : +228 261-60-71 - Fax : +228 261-60-70  
 Objectif 2015 : **zéro papier !**



**Rebondissement dans l'Affaire Sow AGBA Bertin et convocation du ministre Pascal BODJONA**

**ET SI JOURNALISTES ET AVOCATS TEMPORISAIENT LEURS ARDEURS...**



# TR TOGOREVEIL

*Le pari d'une actualité qui réveille*



**Rencontre Gouvernement-CST sur le choix de l'itinéraire et des sites des manifestations publiques**  
**GILBERT BAWARA POUR LA CONCILIATION DE LA LIBERTE DES MANIFESTANTS ET CELLE DES AUTRES CITOYENS**

**Atelier de restitution des résultats de l'évaluation du PSAEG**



**40000 TOGOLAIS DES ZONES RURALES AMELIORENT LEURS CONDITIONS DE VIE** P 3

**Concert COOL CATCHE M FRI**

**TOOFAN ET TOGOTELECOM FONT CRAQUER KEGUE** P 4

**Le SYNPHOT donne un moratoire d'une semaine au gouvernement**  
**UN GRAND PAS VERS LA LEVEE DE LA GREVE ANNONCEE** P 3

**Premier Salon de l'Agroalimentaire de Lomé**  
**LE SIALO PREND SES MARQUES DEPUIS LE MERCREDI 15 AOUT** P 3

**Le Civisme Aujourd'hui**  
**STOP AUX STATIONNEMENTS ANARCHIQUES SUR LES ROUTES** P 5

**Journée FIFA du mois d'Août**  
**UNE INQUIETANTE DEFAITE POUR LES EPERVIERS** P 6





## Rebondissement dans l'Affaire Sow AGBA Bertin et convocation du ministre Pascal BODJONA ET SI JOURNALISTES ET AVOCATS TEMPORISAIENT LEURS ARDEURS...



C'est connu de tous que le Ministre Pascal BODJONA, précédemment locataire du département de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, sous le gouvernement Houngbo, est l'ami des journalistes. Mais au-delà de ces derniers, il est l'un des hommes du pouvoir qui fait bonne figure auprès d'une large frange de l'opinion et de la classe politique togolaise. C'est ainsi que le rebondissement de l'affaire Sow Agba Bertin dont l'épilogue du week end dernier qui a failli lui coûter un mandat de dépôt, a surpris plus d'eux qui le croyait suffisamment sous les bonnes grâces du Chef de l'Etat avec qui il déclare d'ailleurs n'avoir aucun problème.

Alors que les sages et autres personnes de bonne volonté s'interrogent et s'activent pour trouver des voies et moyens pour déboucher à une issue heureuse de cette affaire, alors que les autorités judiciaires affirment que « la procédure judiciaire suit son cours dans la sérénité, et dans le respect du secret de l'instruction et des droits de la défense », des journalistes ont cru devoir jouer leur partition en apportant leur soutien au ministre Pascal BODJONA. Et c'est ainsi que commence les dérapages qui, à notre avis, desservent le concerné.

Au lieu d'œuvrer dans la voie de l'apaisement et de la conciliation pour éviter une totale rupture ou une rupture moins douloureuse entre le ministre et sa base politique, comme ce fut le cas de Fambaré Natchaba qui a réussi son retour dans les rangs après les événements de février 2005 ; la plupart de ces journalistes tiennent plutôt le mauvais rôle en optant pour des positions de défense trop tranchées qui ne sont pas de nature à aider à la conciliation. Faisant montre d'un zèle extrême qui fait penser à tort que le ministre les motive, certains se lancent dans des articles et des commentaires va-t-en-guerre sur les médias, d'autres servent des versions qui leur sont coutumières et qui leur ont permis de couler d'autres personnalités comme Kpatcha Gnassingbé et Agba Bertin lui-même qu'ils croyaient défendre. Après l'échec avéré de cette stratégie qui n'a jamais aidé ces personnalités que cette presse prétendait soutenir, il est encore temps que ces journalistes prennent un peu de distance pour ne pas plomber les chances du ministre de retrouver sa place parmi les siens. On annonce également que des avocats véreux proches de l'opposition se proposent de se constituer gratuitement pour défendre le ministre en cas de besoin, offre que ce dernier aurait catégoriquement rejetée. D'autres compétences et sagesses sont plus à prévaloir que le soutien de façade d'une presse et des avocats habitués à jeter le pavé dans la marre. La sagesse nous enseigne que les chiens d'une même cour ne se mordent pas jusqu'aux os quelque soit la situation.

Patrick NIMA

## Rencontre Gouvernement –CST sur le choix de l'itinéraire et des sites des manifestations publiques GILBERT BAWARA POUR LA CONCILIATION DE LA LIBERTE DES MANIFESTANTS ET CELLE DES AUTRES CITOYENS

Le 14 Août dernier une délégation gouvernementale composée de trois ministres (de l'Administration Territoriale, de la Sécurité et des Droits de l'Homme) a rencontré pour des échanges des représentants du Collectif « Sauvons le Togo » parmi lesquels on compte les sieurs Zeus AJAVON, Agbéyomé Kodjo, Kpandé Adzaré et Gil Benoît Afangbédji. Cette rencontre de prise de contact et d'échange sur les manifestations publiques qui s'est déroulée, précise-t-on, dans une atmosphère empreinte de courtoisie, de convivialité et de respect mutuel, a porté sur les difficultés constatées dans le libre exercice des manifestations publiques organisées en plein temps désormais par le Collectif « Sauvons le Togo » et les autres formations politiques. Après que les deux délégations aient unanimement déploré les incidents qui ont empêché le meeting du CST à Kara et promis de prendre des mesures pour éviter que ce reproduisent de tels désagréments, l'autre constat unanime a été fait sur les difficultés constatées dans l'organisation des manifestations publiques statiques à Deckon reconnu par tous comme étant un grand carrefour commercial et une artère qui connaît un intense trafic. Face aux difficultés de gestions des manifestations qui se proposent de plus en plus régulièrement de se tenir à Deckon, à travers le grand marché d'Adawlato, celui de Gbonssimé, à la Gare routière d'Agbalépédogan et autres lieux où les risques de débordements, de casses et



d'obstruction à la circulation sont certains, le Ministre Gilbert BAWARA, ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales a demandé au représentants du Collectif « Sauvons le Togo » qui organisent des marches suivies de sit-in les 21, 22 et 23 Août prochain, manifestations au cours ce collectif attend un million de manifestants de délocaliser leurs manifestations de Deckon qui sera sans doute trop exigüe et qui présente de sérieux risques pour le maintien de l'ordre et la libre circulation des autres concitoyens qui veulent vaquer à leur occupation.

Cette interdiction d'organiser dorénavant les manifestations publiques notamment les sit-in dans les endroits précités se fonde donc sur des risques avérés de dérapages et de dégradation de biens publics et privés, mais aussi sur les réelles difficultés en matière du maintien de l'ordre et de la sécurité comme on a pu

le constater lors des précédentes manifestations.

Cette décision qui reste conforme à la loi sur les manifestations publiques votée en mai 2011 est ne traduction dans les actes du troisième pilier contenus dans la feuille de route clairement indiquée par le Chef de l'Etat au nouveau Premier ministre et à son gouvernement et qui se réfère à la protection des citoyens contre l'insécurité et qui stipule clairement que « les forces de sécurité doivent permettre à chacun de vaquer librement à ses occupations et de protéger les personnes et les biens. L'exercice des libertés doit être développé. Il conviendra de protéger la personne humaine contre les attaques personnelles et les agressions verbales ou écrites. »

Pour mieux éclairer nos lecteurs voici publié in extenso le communiqué ayant sanctionné cette rencontre entre les deux délégations.

Germain POULI

### Communiqué du ministère de l'Administration territoriale

Le ministre de l'Administration territoriale et ses collègues de la sécurité et des Droits de l'Homme ont reçu le 14 août 2012 une délégation du collectif « Sauvons le Togo » (CST). Cette rencontre fait suite à une invitation des autorités pour une prise de contact pour des échanges. L'ordre du jour a porté essentiellement sur les activités du collectif et en particulier l'organisation des manifestations sur la voie publique. Les discussions se sont déroulées dans une atmosphère empreinte de courtoisie, de convivialité et de respect mutuel. Au cours des échanges, la délégation du CST a fait part de ses préoccupations relatives aux difficultés rencontrées dans le cadre de l'organisation des manifestations publiques. Après en avoir pris bonne note, le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, a attiré l'attention de la délégation du CST sur la nécessité de préserver l'ordre public ainsi que la sécurité des personnes et des biens lors des manifestations sur la voie publique. Les membres du gouvernement ont à cet égard souligné les risques sérieux de violences et de dégradations des biens et des édifices publics et puis ceux encourus par l'ensemble des concitoyens lors des sit-in et autres manifestations publiques organisées dans des emplacements où sont concentrées des activités commerciales et où le trafic est intense. Il en est ainsi de la place dite Déckon de même que les abords et autres endroits proches du marché. En effet, ces emplacements comportent des risques avérés de dérapages et de dégradation de biens publics et privés, mais ils présentent également de réelles difficultés en matière du maintien de l'ordre et de la sécurité comme on a pu le constater lors des précédentes manifestations. Par conséquent et dans le souci de prémunir l'ensemble des citoyens non concernés par les manifestations contre les risques

d'incidents et en vue de leur permettre de vaquer librement à leurs occupations, le ministre de l'administration, des collectivités locales et ses collègues ont indiqué à la délégation du CST l'interdiction d'organiser dorénavant les manifestations publiques notamment les sit-in dans les endroits précités.

Toutefois et dans le souci constant de garantir au CST la jouissance de la liberté de réunion et de manifestation publique et pacifique, les membres du gouvernement ont exhorté le CST dans le cadre du cadre de leurs manifestations et activités d'autres lieux ou endroits qui de part de leur nature et leur emplacement ne présente pas les mêmes risques pour le maintien de l'ordre public et la préservation de la sécurité des personnes et des biens. Les membres du gouvernement et la délégation du CST ont déploré dans un même élan les récents incidents survenus à Kara lors du passage du CST. Aussi les deux parties ont-elles convenu de la nécessité pour tous d'œuvrer de concert afin d'éviter à l'avenir des situations similaires. Les ministres ont réaffirmé la détermination du gouvernement à prendre les dispositions requises à cet effet. Le ministre de l'Administration, de la Décentralisation et des Collectivités locales et ses collègues ont par ailleurs saisi l'occasion pour réitérer la ferme volonté du gouvernement de privilégier le dialogue et la concertation avec le CST ainsi que les autres acteurs politiques et sociaux afin de préserver le libre exercice du droit de manifester dans le respect de la loi.

Fait à Lomé, le 14 Août 2012

Le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales  
Gilbert BAWARA

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : [www.togoreveil.info](http://www.togoreveil.info)

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIABLE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET

ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : [togoreveil@togoreveil.info](mailto:togoreveil@togoreveil.info)

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

Service Compris



## Atelier de restitution des résultats de l'évaluation du PSAEG 40000 TOGOLAIS DES ZONES RURALES AMELIORENT LEURS CONDITIONS DE VIE



C'est lors d'un atelier qui a réuni les principaux acteurs du développement à la base, en présence de la ministre DOGBE qui a présidé la cérémonie de clôture, que les responsables du Projet de Soutien aux Activités Economiques des Groupements (PSAEG) ont présenté les résultats de l'évaluation du projet qu'ils ont piloté pendant plus de trois ans.

Démarré en décembre 2008, le PSAEG a permis une amélioration des conditions de vie des togolais vivant dans les zones rurales. C'est d'ailleurs du constat de l'extrême pauvreté dans ces zones qu'est né ce projet. Son objectif fut de «contribuer à l'amélioration des revenus des membres de 100 groupements et au développement des emplois dans les villages d'implantation desdits groupements». Pour atteindre cet objectif, le Projet de Soutien aux Activités Economiques des Groupements s'est attelé à renforcer les capacités des populations rurales en termes de capacités institutionnelles et organisationnelles des groupements, de leur capacité de production, de leur capacité entrepreneuriale. Au finish ce sprint de trois ans a porté des résultats plus que satisfaisants. En effet le PSAEG a contribué à « améliorer les revenus directs de 2500 membres, femmes, jeunes, hommes, 100 groupements, 2500 membres et près de 25000 togolais », selon les termes du rapport d'évaluation. Au-delà, le Projet a permis une disponibilité des produits et services des groupements.

Il faut noter que le PSAEG est un projet qui vise l'amélioration et l'augmentation des revenus des communautés à la base, le renforcement de leur capacité à se mobiliser et à s'organiser. Prévu pour financer 100 groupements, il finance aujourd'hui des milliers avec 40000 micro crédits accordés, selon la ministre DOGBE. Axé sur trois composantes, le PSAEG assure la formation des membres des groupements, l'appui en matériel et leur assure un accès facile au système de micro crédits. Sous la coupole du Ministère du Développement à la Base, ce projet s'est assuré des partenariats de taille avec la FUCEC-Togo et WAGES qui lui ont permis de mobiliser les fonds à hauteur de 4 milliards avec une participation conséquente de Togo Télécom à hauteur 1 milliard 500 millions. Pour l'avenir, le projet compte élever la barre des ressources à 7 milliards pour couvrir la demande sans cesse grandissante et les autorités en charge s'y engagent : « Le PSAEG est un projet pertinent et il faut le poursuivre. Il faut mobiliser davantage de ressources pour accompagner et aider tous ces jeunes et toutes ces populations. Ce n'est que par là que nous pouvons nous assurer que la richesse est mieux partagée dans notre pays », a conclu Madame la Ministre du Développement à la Base.

Paul Katassoli

## Premier Salon de l'Agroalimentaire de Lomé

# LE SIALO PREND SES MARQUES DEPUIS LE MERCREDI 15 AOUT

C'est le mercredi 15 août, journée de célébration de l'assomption pour les chrétiens catholiques que la première édition du Salon International de l'Agroalimentaire de Lomé, SIALO a ouvert ses portes au pavillon Oti du Centre Togolais des Expositions et Foires, CETEF de Lomé avec l'installation des différents exposants aux stands qui leur sont réservés. Dans la soirée de ce mercredi, un concert de bienvenue a été offert aux exposants sur l'esplanade du CETEF. L'ouverture officielle a été faite le jeudi 16 août pour des raisons de calendrier. C'est le ministre de l'Agriculture, le Colonel Ouro Koura Agadazi en personne qui a procédé au lancement officiel des activités du SIALO devant un nombre impressionnant de personnalités et de participants.

Ce salon qui est à sa première édition se déroulera du 15 au 19 août avec comme thème « la sécurité alimentaire ». Selon les organisateurs dudit salon, la sécurité

alimentaire est l'un des plus grands défis pour notre pays. Pour y parvenir, il faut arriver à réaliser une alchimie entre producteurs, transformateurs, commerçants et consommateurs des produits agricoles. Le SIALO se fixe donc comme objectif principal d'offrir cet espace où pourront se nouer les différents partenariats entre les acteurs de ce secteur.

Ce salon connaît la participation de quatre pays dont le Ghana, le Bénin, le Niger, le Burkina Faso et bien entendu le Togo avec plus d'une soixantaine de stands d'exposition et un programme très alléchant. Entre les conférences, ateliers de formation, journées spéciales et une touche culturelle particulière, les exposants et visiteurs n'auront pas le temps de s'ennuyer. Le SIALO s'achèvera autour d'un buffet au cours duquel différentes distinctions et attestations seront délivrées aux participants.

Paul Katassoli

## Le SYNPHOT donne un moratoire d'une semaine au gouvernement UN GRAND PAS VERS LA LEVEE DE LA GREVE ANNONCEE

Le mouvement de débrayage du Syndicat National des Praticiens Hospitaliers du Togo (SYNPHOT) vient d'être repoussé sur la semaine prochaine. Ainsi en a décidé l'Assemblée Générale du Syndicat des praticiens hospitaliers du Togo qui avait déposé un préavis de grève au ministre de la santé. La grève prévue pour le 16 et ce 17 août est repoussée par les médecins pour donner un peu de temps au gouvernement de trouver les solutions aux problèmes qui se posent dans le secteur de la santé. Passé ce délai et si rien n'est fait, les hôpitaux du Togo vont connaître un mouvement de débrayage de deux jours reconductible si les revendications ne sont pas satisfaites.

C'est au cours d'une Assemblée Générale tenue le mardi 14 août dernier qu'il a été décidé de lever le mot d'ordre de grève du 16 et 17 août. C'est le porte-parole du syndicat qui a animé cette assemblée et expliqué le bien-fondé du moratoire d'une semaine qui est donné au gouvernement après l'engagement du ministre de la Santé, Charles Kondi Agba, de consulter sa hiérarchie sur la suite à donner aux différentes revendications. Nous avons eu des discussions sérieuses et concrètes avec le ministre qui



s'est montré favorable au dialogue. Il a prêté une oreille attentive aux préoccupations des agents de santé », a indiqué le porte-parole du Synphot, Dédamani Sanwogou.

Selon les responsables du SYNPHOT, un groupe de contact va être créé dans les jours qui viennent. Ce groupe aura pour mission de servir d'intermédiaire entre les personnels de santé et le gouvernement afin de prévenir les crises qui peuvent intervenir dans le secteur de la santé. Concernant la grève, les revendications des praticiens hospitaliers n'ont pas changé. Il s'agit notamment du paiement par l'Etat des primes au personnel de santé recruté par les Comités de Gestion des centres de santé à budgets autonomes des communes, préfectures et l'adoption d'un

statut particulier pour le personnel soignant des hôpitaux. Des questions sur lesquelles le ministre Charles Kondi Agba et les médecins ne s'entendent pas. Mais concernant les primes des agents COGES, M. Dédamani, a précisé qu'« il a été prévu avec les autorités, d'assainir la liste des agents et de voir dans quelle mesure l'Etat peut leur venir en aide ». Sur ce point, les responsables du SYNPHOT affirment que c'est un acquis puisque les agents COGES avaient été pris en compte dans l'accord de 2011.

Le ministre de la Santé a prévu de faire le point au gouvernement concernant les autres revendications pour que des solutions soient trouvées afin que d'ici la fin de l'année le statut particulier soit adopté.

Didier ASSOGBA





**Passation des marchés publics****L'ARMP SENSIBILISE SUR LES PRINCIPES FONDAMENTAUX**

Les procédures de passation des marchés publics au Togo sont encore entachées de nombreuses irrégularités. On croyait le problème réglé avec l'installation de l'Autorité de Réglementation des Marchés Publics mais jusque-là, il n'en est rien. Les rangs du Togo dans les différents rapports mondiaux notamment le célèbre rapport « Doing Business » sont encore alarmant et il y a lieu de corriger les défaillances depuis la base. C'est pour se faire que l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) a lancé lundi une série de formations destinées aux responsables des commissions de passation et du contrôle des marchés. Par cette série de sessions d'informations le Togo entend instaurer la transparence totale dans les procédures de passation des marchés publics.

La série d'informations à l'endroit des responsables des commissions de passation et du contrôle des marchés publics rente dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles en gouvernance économique (PARCI-2) initié par l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP). C'est le deuxième volet du projet qui est en cours d'application en vue d'amener tous ceux qui interviennent dans la chaîne de passation des marchés publics au Togo. « Cette démarche est fondée sur les principes fondamentaux de la commande publique, à savoir la transparence, l'équité, la neutralité et les missions d'évaluation et de contrôle », a expliqué Théophile Kapou, directeur général de l'ARMP.

Les habitudes ont la vie dure et il est difficile de noter des changements notables dans un tel domaine des marchés publics où circulent des montants importants. Depuis sa mise en place, l'Autorité de Réglementation des Marchés Publics est supposée être le seul habilité à contrôler les passations des marchés publics. Mais forces est de constater qu'il y a des réalités qui échappent encore à l'ARMP et la corruption continue de gangréner le secteur. « Les mauvaises pratiques continuent et il est absolument nécessaire de renforcer la sensibilisation pour enrayer les petites combines et la corruption » a-t-il ajouté. La série d'informations et de sensibilisation a pour objectif final d'arriver à classer le Togo parmi les meilleurs élèves de la sous-région pour le respect des directives communautaires en matière de réglementation et de passation des marchés publics.

Dias MISSOKO

**Concert COOL CATCHE M FRI de TOGOTELECOM****TOOFAN ET TOGOTELECOM FONT CRAQUER KEGUE**

Dimanche 12 Août 2012 est une date qui entre dans l'histoire de la musique togolaise. Le grand concert M'FRI COOL CATCHE qui a pris corps au Stade de Kégué a tenu toutes ses promesses. C'est un stade totalement inondé pour la circonstance par plus de trois dizaines de milliers d'adeptes et sympathisants du Cool Catché togolais, qui a accueilli le désormais énigmatique groupe TOOFAN pour un spectacle live qui restera dans la mémoire de tous les vacanciers en cette année 2012.

Prévu officiellement pour débiter à 14 heures TU, ce méga concert, véritable cadeau offert au public togolais par la société TOGOTELECOM, grand sponsor et partenaire du duo Barrabas et Masta Just, livre ses premiers frissons autour de 18 heures, car il fallait que les longues files d'attente de spectateurs intègrent finalement le stade. La première partie assurée par des artistes comme ELPIDIO LUPO, TACH NOIR,

DEMON LASSI, CHRYTELE JOHNSON et 109 CONNEXION a totalement mis en condition ce grand public également fasciné par une démonstration inhabituelle de COOL CATCHE, la nouvelle et véritable religion semée depuis le quartier Tokoin Séminaire (dénommé la Centrale Fukushima) à Lomé et qui s'est éparpillé telle une traînée de poudre magique à travers l'Afrique et le reste du monde par le groupe TOOFAN. A l'issue de la grande finale du Concours national de Cool Catché dont les phases préliminaires ont démarré depuis plusieurs semaines et qui opposait en dernière ligne quatre formations chorégraphique sur plus de 150 groupes au départ, les « TOOFAN JUNIORS », un jeune groupe à l'image des concepteurs du mouvement musical, s'est adjugé la première place. Ces jeunes prodiges qui ont séduit par leur talent précoce ont été suivis au classement par les Show Boys de Vakpossito. Comme récompense

les deux lauréats ont reçu respectivement de TOGOTELECOM des chèques de Un million de francs et 300 000 F. Plusieurs personnalités des sphères politiques, culturelles et médiatiques ont fait partie de la fête. Au premier rang de VIP et désormais reconnues comme des fans du groupe togolais, il y avait mesdames les ministres Victoire DOGBE, IBRAHIMA Méinounatou et EKOUE Dédé. King Mensah, le premier artiste togolais à braver le stade était également là pour encourager et féliciter ces jeunes frères pour cet exploit unique. Il n'y a plus de doute grâce à cette occasion offerte par TOGOTELECOM et au soutien permanent que cette société apporte au groupe, les TOOFAN confirment leur statut d'artistes qui font la grandeur et la fierté de la musique togolaise.

Germain POULI

## **Vent de faillite au sein de l'institution de micro finance FINADES LES COLLECTRICES DE TONTINES MENACEES PAR DES CLIENTS DESABUSES**

Depuis le mois de juin, les adhérents de la société de micro finance Financement des Activités pour un Développement Economique et Social, FINADES sise à Bè, sont dans le flou total. Leur institution, lieu d'épargne et de micro crédits a mis la clé sous le paillasson. Ils, les clients, sont donc dans l'impossibilité d'entrer en possession de ce qu'ils ont épargné.

La cause de tout ceci serait une mauvaise gestion qui chiffre le déficit à ce jour à plus de 50 millions de francs Cfa. Le Directeur Général de l'institution serait à ce jour aux arrêts et se trouverait à la prison civile de Lomé. Son arrestation fait suite à une plainte déposée

contre lui par un des clients à qui FINADES devrait une somme de 3500000 francs Cfa. Le Directeur en question ne serait d'ailleurs pas à sa première forfaiture. Il aurait été dans un passé récent membre du personnel de WAGES, une autre institution de micro finance de laquelle il a été congédié pour une malversation financière. Cette seconde chance qu'il s'est offerte dans le monde de la micro finance n'a pas été une cure de jouvence.

Aujourd'hui, les employés de FINADES sont réduits au chômage et leur peine s'alourdit d'un drame social et d'une pression socio-psychologique énorme. En effet, les

collectrices ambulantes d'épargne et de tontine sont victimes d'un matraquage de la part des clients qui se sentent désemparés et passent par tous les moyens pour rentrer dans leurs droits, oubliant que ces dernières ne sont que l'interface entre la FINADES et eux. Elles témoignent recevoir plusieurs appels téléphoniques au cours desquels les clients n'hésitent pas à proférer des menaces contre elles. Il faut souligner que dans de telles situations, la communication qui devrait être la meilleure arme pour expliquer et mettre les clients au courant de la situation n'est pas utilisée.

Quand on se rappelle du cas de la micro

finance IDH qui date de trois ans déjà, on se demande si les institutions de micro finance au Togo vont toutes s'inscrire à tour de rôle dans ce spectre de mauvaise gestion qui pénalise les populations qui font de grands efforts pour se constituer une épargne afin de palier aux jours difficiles. Tout compte fait, un nouveau drame social est en train de se dessiner dans les faubourgs de la capitale togolaise avec à son centre l'argent, fruit de mille sacrifices d'une population qui malgré tout veut s'assurer une meilleure économie.

Pablo ZOUBE



## COMMUNIQUE

C.O.S.E.T.T.

COLLECTIF DES ORGANISATIONS SYNDICALES  
DES TAXIS-MOTOS DU TOGOSiège social : 14, rue Van Lare Lomé. B.P : 3058 Tel : 00(228)  
22-22-11-17/99-49-85-64/91-90-04-08COMMUNIQUE DU COLLECTIF DES ORGANISATIONS  
SYNDICALES DES TAXIS-MOTOS DU TOGO (COSTT)

Il a été rapporté au Bureau Exécutif National du C.O.S.T.T. que les individus sillonnent les motos gares invitant tous les conducteurs de taxis-motos à prendre part à une grande caravane dans la ville de Lomé et à un grand sit-in les 21, 22 et 23 août au centre commercial du quartier DEKON.

Nous voudrions par la présente informer tous les conducteurs de taxis-motos que notre Bureau n'a été ni de près, ni de loin contacté ou associé à une telle manifestation.

Par conséquent, nous demandons à tous nos affiliés de vaquer librement à leurs occupations quotidiennes et de ne pas répondre aux éventuelles provocations d'où qu'elles viennent.

*Pour le Bureau Exécutif National  
Le Secrétaire Général, Coordinateur.*

*François Komlavi G. AGBO*

## Le Civisme Aujourd'hui

STOP AUX STATIONNEMENTS  
ANARCHIQUES SUR LES ROUTES

Un tour sur les différents axes routiers du Togo et dans certains quartiers de Lomé vous permettra de comprendre cette question de stationnement anarchique dont nous parlons. Le constat est encore amer lorsque vous longez la route nationale n°1 de Lomé vers les autres villes de l'intérieur du pays. Les chauffeurs des véhicules poids lourds ont transformé plusieurs portions de cet axe routier en un garage où ils se plaisent à se reposer pendant des heures et des jours pour la plupart d'entre eux. Le stationnement anarchique est devenu la chose la mieux partagée dans le monde des conducteurs des véhicules poids lourds qui font pour la plupart des temps le trajet Lomé-Ouagadougou ou encore le trajet Lomé-Niamey. Dans certains cas, ce sont des pannes et des renversements des marchandises qui sont à l'origine de l'encombrement des voies tant à Lomé que sur l'axe le plus prisé qui est Lomé-Ouagadougou.

Cette situation est à l'origine de plusieurs cas d'accident qui ont souvent lieu. L'encombrement permanent de la route rend la circulation de plus en plus difficile pour les autres usagers qui n'en ont que faire. Très

souvent la circulation est au ralenti à plusieurs endroits et les dédoublements deviennent plus que difficile. Dans ce cas, les autres usagers sont obligés de ralentir, quitte à être en retard pour sa mission. Les stationnements anarchiques sur les routes sont sources de plusieurs pertes en vies humaines. Même les quelques rappels à l'ordre des autorités du ministère des transports n'ont rien changé à la situation. Seuls quelques espaces aménagés pour le stationnement de ces véhicules poids lourds sont exploités.

Au nom d'une citoyenneté responsable, chaque togolais et tous ceux qui exploitent les routes doivent respecter les règles en vigueur dans l'Etat togolais. Chaque citoyen togolais doit veiller au respect des règles du code de la route. Les conducteurs dont les véhicules tombent très souvent en panne doivent vérifier que leur véhicule est en bon état avant de prendre la route. Ceci pourra éviter les accidents ou autres pannes qui les obligent à stationner à n'importe quel niveau de la route. Chacun des conducteurs qui passent que les routes du Togo doit mettre du sien pour que les chaque usager roule en toute liberté pour aller vaquer à ses occupations.

La Rédaction



Acteurs et Professionnels de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche, de l'Agroalimentaire et de la gastronomie; Distributeurs et Représentants de marques de produits alimentaires,

**PARTICIPEZ**  
À LA 1<sup>ère</sup> EDITION DU

**SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE**

**DE LOMÉ (SIALO) 15 - 18 AOÛT 2012**

EXPOSITION - VENTE - JOURNÉES PROMO - CONFÉRENCES & ATELIERS DE FORMATION  
ANIMATIONS MUSICALES & CULTURELLES - CONCOURS - EXCURSION - NUIT DU SIALO

**CETEF <<TOGO 2000>> PAVILLON OTI**

[www.sialo.org](http://www.sialo.org)

info : 22 34 96 04 / 22 30 27 27  
90 21 79 79 / 99 99 79 79



Ministère de l'Agriculture,  
de l'Elevage et de la Pêche





Un nouveau défi relevé par les artistes togolais

## TOOFAN, APRES KING MENSAH, FAIT LE PLEIN DU STADE DE KEGUE



La musique togolaise malgré des hauts et des bas évolue de jour en jour. A une époque un peu lointaine, faire un concert au palais des congrès de Lomé et remplir la salle était un rêve pour les artistes togolais. Seuls ceux de l'extérieur et surtout les ivoiriens arrivaient à gagner ce pari. Depuis quelques années, ce rêve est devenu réalité. King Mensah, Toofan, Omar B, Papou et bien d'autres encore ont pu atteindre cet objectif. D'autres parmi eux ont même laissé une partie de leurs fans dehors par manque de place. Le palais n'est plus un mythe pour

ces artistes précités mais plutôt une réalité pour ne pas dire un défi lancé aux autres acteurs de la chanson qui cherchent à tester leur popularité.

En ce qui concerne le stade de Kégué, l'un des pionniers à y fouler le sol fut l'international reggae man Tiken Jah Fakoli. Après lui, les artistes togolais, comme ils ne dorment pas sur leurs lauriers ont pu battre son record pour la première fois à travers le roi de la musique togolaise, King Mensah. Il peut alors se réjouir d'être le premier artiste togolais à affronter ce stade en 2010. Aussi, il n'hésitera pas à rééditer

l'exploit l'année qui a suivi c'est-à-dire en 2011. Après lui, la princesse des rives du Mono, Afia Mala a également pendant la célébration de ses 37 ans de carrière affronté ce stade. Même si à son niveau le résultat obtenu n'est pas tellement satisfaisant, elle a eu quand même le mérite d'avoir « osé » comme elle le dit si haut dans l'une de ses chansons. Le 12 août dernier, les fils du vent, précurseurs de la danse en vogue sur la terre de nos aïeux et dans la sous-région ont réussi à faire à leur tour le plein de ce stade. Le public qui a répondu massivement à leur appel n'a pas regretté son déplacement. Les centres culturels et même le palais des congrès sont devenus trop exigus pour les grands noms de la musique togolaise. Le vrai défi à relever par les artistes aujourd'hui est de faire leur aventure sur le stade de Kégué puisque remplir le palais et se glorifier est désormais du déjà vu. Pour le moment, ce n'est qu'un défi et les consommateurs de la musique attendent de pieds fermes l'artiste qui va le relever.

London KAWANA (stagiaire)

### 15 août : Célébration de l'Assomption

## UNE FETE CATHOLIQUE A POLEMIQUE DANS LE MONDE CHRETIEN

Les chrétiens catholiques du monde entier ont célébré le mercredi 15 août la solennité de l'Assomption. Cette fête chrétienne est une particularité de l'Eglise catholique qui commémore le jour où la Vierge Marie a été élevée, dans la chair, au près du Père. Pour les chrétiens catholiques, c'est une fête qui marque le mystère divin qui fait de la Vierge Marie la nouvelle Eve.

Cependant, au sein même de la famille chrétienne mondiale, la Vierge Marie ne jouit pas de la même dévotion. On lui reconnaît certes sa place comme mère du Sauveur Jésus-Christ mais on refuse de voir en elle une divinité dans l'exercice de la foi chrétienne.

Clairement, selon les mots et les contextes, il est reproché aux chrétiens catholiques de diviniser la Vierge Marie et de lui vouer un culte au même rang que Dieu le Père. Pour les catholiques, ces déclarations émanent d'une mauvaise connaissance des textes qui régissent la doctrine de l'Eglise. Pour eux, Marie représente un modèle de vie qu'ils aimeraient suivre et auquel ils aimeraient ressembler. Ils ne raisonnent donc pas en termes de d'adoration. Elle n'est donc pas une divinité. C'est notre sœur, la fille du peuple de Dieu, celle qui a été élue, choisie, préparée et qui a correspondu au plan de Dieu pour que le Sauveur vienne.



Tout compte fait, nous pensons que la question de la foi est une question personnelle qui se vit au quotidien et n'a cure de telles considérations.

P. Katassoli

## Journée FIFA du mois d'août UNE INQUIETANTE DÉFAITE POUR LES EPERVIERS



Après la confusion entretenue pendant longtemps autour de la rencontre que le Togo doit livrer lors de la journée FIFA de ce mois d'août, les choses ont été précisées par les premiers responsables de la Fédération Togolaise de Football, c'est finalement le Burkina qui a été retenu comme adversaire du Togo. Le match s'est disputé le 14 août dernier dans une banlieue parisienne avec à la clé, une lourde défaite pour le Togo. Précédemment prévue à Metz ce 15 août, c'est finalement sur le stade de Saint-la-Leforest à vingt kilomètres de Paris que s'est tenue la confrontation entre Eperviers du Togo et Etalons du Burkina Faso. Le match amical qui entre dans le cadre des préparatifs de ces deux nations pour le dernier tour des éliminatoires CAN 2013 n'a pas souri aux Eperviers.

Le match contre le Burkina Faso est un test en prélude de la double confrontation entre le Togo et le Gabon en septembre et octobre prochain. Une double confrontation du dernier tour qualificatif pour la Coupe d'Afrique des Nations, Afrique du Sud 2013. L'équipe qui a disputé la rencontre côté Togo n'est pas représentative de la sélection et les joueurs ont été tout simplement méconnaissables durant la rencontre selon les témoignages de certains confrères. Le résultat de cette méforme a été sans appel. Une lourde défaite sur le score de 3-0 qui fait les affaires des Etalons qui peuvent se mettre en confiance avant leur double confrontation contre la République Centrafricaine. Du côté du Togo, cette défaite en

est une de trop et ne présage pas de bonnes choses pour l'avenir. Ce qui doit inquiéter les responsables de la Fédération Togolaise de Football vu que les deux échéances qui attendent l'équipe nationale de football sont très importantes pour un pays en lutte contre une quatrième absence consécutive à la Coupe d'Afrique des Nations.

Didier Six et tout son staff n'ont pas su mettre en place un système de jeu qui peut rassurer le public togolais avant le premier rendez-vous contre les panthères gabonaises en début Septembre à Libreville. On a noté plusieurs défections dans le rang du Togo. Prince Segbéfia, Razak Boukari, Bossou Vincent, Ouro-Akoriko Sadat, Alexys Romao, Kossi Agassa n'ont pas été libérés par leur club. Mais la bonne nouvelle vient de ce qu'Emmanuel Adébayor a fait son apparition dans l'effectif des Eperviers. Même si l'attaquant de Tottenham n'a disputé que quelques minutes de la rencontre, sa présence à Paris est essentielle pour son retour en équipe nationale. Adébayor qui a laissé un grand vide dans la sélection togolaise durant les trois dernières rencontres internationales du Togo a un grand rôle à jouer dans la qualification du Togo pour la CAN 2013. Pour rappel, les Eperviers se déplacent au Gabon en début Septembre avant de recevoir les Panthères dans la deuxième semaine du mois d'Octobre à Lomé. La qualification du Togo pour la CAN 2013 dépendra des résultats de ces deux rencontres.

Didier ASSOGBA



**Nord-Mali :****COMPROMIS MILITAIRE ENTRE BAMAKO ET CEDEAO**

de la Cedeao au Mali », rapporte sahel-intelligence.com. Comme voulu, l'armée malienne mènera les opérations et les forces de la Cedeao appuieront les troupes au sol par des frappes aériennes. Selon le média, il ne resterait plus qu'à se mettre d'accord sur les modalités de sécurisation des organes de transition à Bamako, pour enfin présenter une résolution à l'ONU en vue d'une intervention armée de reconquête du Nord-Mali. Pour ce faire, la Cedeao devrait, par ailleurs, s'organiser pour mobiliser la force militaire qui chapeautera la mission. Quant au gouvernement malien, il doit garantir une équipe ministérielle de transition fiable à même de gérer le contexte politique en cas de guerre contre les islamistes du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) et ceux d'Ançar Dine, groupe de Touaregs pro-charia.

Reste à savoir quelle sera la réaction des bérets verts, auteurs du coup d'Etat du 22 mars. Ce mercredi, ils ont mis en garde le gouvernement malien contre toute intervention militaire étrangère au Nord-Mali. « Le capitaine Sanogo l'a répété à plusieurs reprises : il ne veut pas de militaires étrangers pour régler la situation dans le Nord », rappelait RFI.

afrik.com

La thèse de l'intervention militaire contre les islamistes est relancée

La Communauté économique de développement des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et le gouvernement malien ont trouvé un terrain d'entente. Les deux parties sont parvenues à un accord sur l'intervention militaire au Nord-Mali. Comme attendu, l'armée malienne mènera les opérations et les forces de la Cedeao l'appuieront par des frappes aériennes.

De la discorde au compromis. Pas plus tard que ce mardi 14 août, la Communauté économique de développement des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et le gouvernement malien

divergeaient sur la question de l'envoi de troupes au Nord-Mali pour y déloger les islamistes qui contrôlent ce territoire depuis qu'ils ont chassé le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL). « Le président par intérim Dioncounda Traoré tente de former un nouveau gouvernement d'unité nationale, alors que la Cedeao cherche, elle, à définir les contours de la force d'intervention qui tentera de reconquérir le Nord du Mali », soulignait alors RFI.

L'accord est tombé ce jeudi 16 août. « Les participants à la rencontre de Bamako sont parvenus à s'accorder sur deux des trois phases que devrait comporter l'intervention

**Côte d'Ivoire :****LA CPI S'ESTIME COMPÉTENTE POUR JUGER LAURENT GBAGBO**

L'ex chef d'Etat ivoirien est incarcéré depuis novembre 2011 à La Haye

La Cour pénale internationale s'est déclarée compétente, mercredi, pour juger l'ancien président de Côte d'Ivoire soupçonné de "crimes contre l'humanité" lors des violences qui avaient suivi l'élection présidentielle dans le pays, en 2010. Les juges répondaient à une exception d'incompétence déposée en mai dernier par les avocats de Gbagbo.

Dans un communiqué rendu public mercredi, la Cour pénale internationale (CPI) s'est estimée compétente pour juger Laurent Gbagbo pour tous les crimes qui auraient été commis depuis le 19 septembre 2002, y compris ceux commis depuis le 28 novembre 2010, rapporte l'APA.

La Cour a ainsi rejeté les arguments des avocats de l'ancien chef d'Etat stipulant notamment que la Côte d'Ivoire n'avait pas ratifié le traité de Rome, le traité fondateur de la CPI. « Ironie de l'histoire », souligne la BBC Afrique, « celle-ci base sa compétence sur un courrier que lui avait adressé le gouvernement du président Gbagbo, en avril 2003. » Ce dernier avait en effet demandé au tribunal de La Haye d'enquêter sur une tentative de coup d'Etat, en septembre 2002, attribuée aux partisans de l'actuel président ivoirien, Alassane Ouattara. Pour les juges, la Côte d'Ivoire reconnaît donc bien la juridiction de la Cour, et ce, indépendamment des courriers d'Alassane Ouattara (dont la défense avait également contesté la valeur juridique).

**Mauvais traitements de Gbagbo en prison**

Les juges n'ont par ailleurs pas tenu compte des allégations des avocats de l'ancien président concernant les mauvais traitements et la détention illégale dont leur client aurait fait l'objet lorsqu'il était



incarcéré, huit mois durant, en Côte d'Ivoire avant d'être transféré aux Pays-Bas. Ils ont estimé que ceci n'était pas de leur ressort mais relevait plutôt de la responsabilité des autorités ivoiriennes.

Laurent Gbagbo est détenu depuis le 30 novembre 2011 à La Haye. Il est accusé d'être le coauteur indirect de "crimes contre l'humanité" dans le cadre des violences post-électorales de 2010-2011. Plus de 3 000 personnes avaient trouvé la mort dans ces affrontements entre les forces de l'ancien président ivoirien et celles d'Alassane Ouattara.

Pour l'heure, le procès n'a pas débuté. L'audience de confirmation des charges portées par l'accusation, initialement prévue le 18 juin puis reportée au 13 août, a encore une fois été repoussée. L'état de santé de l'accusé en est la raison. Aucune date n'a été fixée pour une nouvelle séance.

afrik.com

**GHANA :****JOHN MAHAMA ORDONNE LA COHÉSION NATIONALE AVANT DÉCEMBRE 2012**

Pour son premier discours à la nation, le Président intérimaire du Ghana, John Dramani Mahama annonce que la priorité du gouvernement est de préparer en concert avec les partis rivaux dans de meilleures conditions les élections de décembre 2012 et que dans les deux semaines à venir, il va exposer son orientation politique pour modifier certaines choses dans le pays.

John Mahama a fait cette annonce dans la nuit du mercredi 15 août dans un discours radio télévisé en direct du Palais présidentiel d'Osu à Accra.

Dans ses premiers mots à ses concitoyens en tant que Président de la République, John Mahama a déclaré que le peuple ghanéen se doit de rester uni avant les élections de décembre 2012 et doit éviter toute action qui pourrait conduire à la violence et à la division. Selon lui, le meilleur hommage à témoigner au regretté Président John Atta Mills sera de veiller à ce que le pays reste uni et pacifique.

A ce propos, pour la réussite des funérailles d'Atta Mills, le Président a exprimé sa gratitude au Comité de planification des obsèques et à l'ensemble de tous ghanéens pour le soutien massif apporté.

En se référant aux charges que sa

fonction lui confère, John Mahama a promis que « je ferai de telle sorte à protéger notre unité dans la diversité. Accordez moi de vous dire que nous devons bâtir sur l'héritage qu'ont laissé le défunt Président et ceux qui ont servi avant lui ».

Pour les élections de décembre qui restent un enjeu capital, John Mahama après s'être félicité de la douce transition qu'a connu le Ghana, a révélé qu'après une longue période d'instabilité et de coups d'Etat, la Constitution de 1992 a permis à cinq élections réussies de se tenir et partant de ces acquis, il est impossible de faire reculer la démocratie.

Et pour préserver le pays, le Président tout en appelant les politiciens à consolider l'unité lors des campagnes a aussi encouragé le peuple à rester unis avant les élections de décembre de sorte à éviter toute action qui pourrait conduire à la violence et à la division. Aussi ajoutera-t-il que « nos différences ne doivent pas occulter notre sens du patriotisme ». Au niveau économique, il a plaidé que les ghanéens puissent aider à l'exploitation des ressources pour stimuler le développement du pays

Koaci.com

**Conflit à l'Est de la RDC  
LES CONGOLAIS SONT À PLAINDRE, MAIS PAS KABILA**

La guerre qui ravage l'est du Congo-Kinshasa ne doit pas avoir pour effet de rendre sympathique son président.

A l'initiative de l'Eglise catholique, les Congolais ont marché, le 1er août, à Kinshasa pour dire « non » à la guerre et à la partition du pays. Chose inhabituelle, il n'y a eu aucune interdiction du pouvoir à cette marche pour la paix. Les forces de police anti-émeutes

s'étaient pourtant déployées un peu partout.

Depuis la campagne électorale de novembre 2011, c'est bien la première fois que les autorités de Kinshasa autorisent des rassemblements.

En décembre 2011, des chrétiens avaient tenté de manifester pour dénoncer la fraude électorale. Ils avaient été violemment dispersés.





# INTERNET HAUT DÉBIT POUR TOUS

## À compter du 1<sup>er</sup> Juin 2012

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE

# HELIM nomade

## Où je veux, quand je veux!

### FACTURATION AU VOLUME

FORFAIT	PRIX TTC	VALIDITÉ
64Mo	485 F CFA	2j
128Mo	990 F CFA	3j
256Mo	1 985 F CFA	5j
512Mo	3 960 F CFA	10j
1Go	7 880 F CFA	15j
2Go	15 760 F CFA	20j
3Go	23 600 F CFA	30j



**FACTURATION  
AU VOLUME**  
Pour des débits de connexion  
supérieurs à 200 Kb/s



Prix de la clé HELIM Nomade : **24 995 F TTC**

### FACTURATION À LA DURÉE

TEMPS DE CONNEXION	PRIX TTC
1H	360 F CFA

- Facturation par pas de 15mn
- Pas entamé facturé entièrement
- Tarif unique pour toute la journée (suppression d'heure creuse)

**illico**  
le fixe sans fil

**FACTURATION  
À LA DURÉE**  
Pour des débits de connexion  
jusqu'à 200 Kb/s



Frais de mise en service Internet : **5 900 F TTC**

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou **appelez le 112.**

#### ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale  
Avenue Nicolas GRUNTZKY,  
ancien siège  
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM  
Ancien immeuble S3G  
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE  
Juste après la Brasserie BB  
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME  
Face Église d'Adidogomé  
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME  
Face mosquée de l'ex Zongo  
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS  
Carrefour Fréau Jardin  
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO  
Espace HELIM, ancien immeuble S3G  
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT  
Près du Rond-Point du PAL  
Tél : (228) 22 27 46 03

#### ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE  
Près du grand marché de NDANYI  
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO  
Dans le bâtiment de l'UTB  
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME  
Près de la Préfecture  
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME  
Face à la station TOTAL  
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE  
Face au marché - Après CNSS  
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA  
Près du stade Municipal  
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG  
Face au commissariat  
Tél : (228) 27 70 83 00

**TOGO TELECOM, La Référence**

[www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)